

Montréal, le ____ juin 2010

Monsieur Gérald Tremblay
Président du Conseil d'agglomération
Hôtel de Ville
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Objet : Usines de traitement des matières résiduelles

Monsieur,

L'agglomération de Montréal projette de construire cinq installations de traitement de matières résiduelles qui doivent être réparties sur le territoire de l'île selon le principe d'équité territoriale.

Je tiens à vous rappeler que l'est de Montréal reçoit déjà (centre de transbordement) et recevra dans un avenir rapproché (centre de tri, de récupération et de transfert des matières résiduelles de la compagnie EBI, projet de biométhanisation par la compagnie RCI Technologie) des équipements de traitement des matières résiduelles.

J'estime, par conséquent, que l'est de l'île contribue déjà suffisamment à la gestion des matières résiduelles et que, de ce fait, la construction de toute nouvelle installation contreviendrait au critère d'équité territoriale.

Le territoire de l'est de l'île, je tiens aussi à vous le rappeler, accueille des activités industrielles et des infrastructures routières dont les impacts cumulatifs sur l'environnement et la santé de la population demeurent largement méconnus.

Par ailleurs, en tant que citoyen, j'estime que j'ai le droit d'être consulté sur une question de cette importance. C'est pourquoi j'espère qu'une véritable consultation publique touchant l'ensemble du secteur Est de l'île de Montréal soit organisée.

Espérant que vous respecterez le critère d'équité territoriale dans la répartition des nouvelles installations de traitement des matières résiduelles et que vous procéderez à une véritable consultation publique sur cette question, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Votre nom
Adresse